

Modalités d'inscription

L'inscription se fait en ligne entre le **4 et le 28 novembre 2025** via l'application **CYCLADES**, accessible sur le site internet de l'académie : www.ac-reims.fr.

Notez et enregistrez votre adresse mail et votre mot de passe
 Une adresse mail ne peut correspondre qu'à un compte et à un candidat.

1. CREATION DU COMPTE (UNIQUEMENT SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE)

- Si vous possédez déjà un compte CYCLADES (ex : candidat qui a passé les épreuves anticipées ou un concours), connectez-vous et passez à l'étape 3.
- Si vous ne possédez pas de compte, **remplissez le formulaire** : Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance seront identiques à votre carte d'identité : ce document sera à présenter lors des épreuves.

Attention à la saisie des données : celles-ci ne sont pas modifiables au moment de l'inscription.

2. ACTIVATION DU COMPTE

Vous allez recevoir un mail contenant un lien. En cliquant sur le lien dans les 48h, vous activerez votre compte. Dépassé ce délai, il faudra recommencer la création du compte.

Vous pouvez maintenant vous connecter à votre compte CYCLADES.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié », réinitialisation du mot de passe et saisissez votre adresse mail. Vous recevrez un mail avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

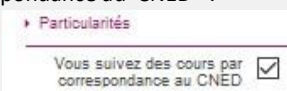

3. INSCRIPTION AUX EPREUVES



Examens



4. CHOIX DE LA CATEGORIE DU CANDIDAT

Vous ne suivez pas de cours	INDIVIDUEL
Vous suivez des cours par le CNED en classe libre (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED)	INDIVIDUEL : Vous cochez alors la case « vous suivez des cours par correspondance au CNED ». 
Vous suivez des cours par le CNED en classe réglementée (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED)	 CNED SCOLAIRE (CNED en classe réglementée) : C'est le CNED qui vous inscrit à l'examen du baccalauréat.

5. CHOIX DE L'ETABLISSEMENT DU CANDIDAT

INDIVIDUEL ou CNED en classe libre	Le choix de l'établissement correspond à la zone géographique dans laquelle vous souhaitez être convoqué(e) .
CNED SCOLAIRE (CNED en classe réglementée)	C'est le CNED qui vous inscrit à l'examen du baccalauréat

6. FORME DE PASSAGE

Vous choisissez votre forme de passage au Baccalauréat :

- Choix 1** : évaluation ponctuelle des épreuves anticipées de français en 1^{ère} et l'ensemble des autres épreuves à la fin de la Terminale
- Choix 2** : évaluation ponctuelle en 1^{ère} et en Terminale

Attention Ce choix est définitif et concerne toutes les épreuves (tronc commun et enseignement optionnel). Il n'est pas possible de faire un choix différent sur certaines épreuves.

- À la fin de cette notice, vous trouverez le détail des épreuves à passer selon la forme de passage choisie au BCG et BTN.

Les candidats scolarisés au CNED (CNED Réglementé) bénéficient du contrôle continu sur les 2 années du baccalauréat. A ce titre, ils s'engagent à être évalués par le CNED (hormis pour l'EPS : épreuves ponctuelles en terminale)

7. CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Qualification	Catégorie du candidat	Séries	Choix des enseignements
Baccalauréat général	INDIVIDUEL		3 spécialités dont la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première (ou en fin de terminale selon votre choix de forme de passage)
	CNED SCOLAIRE		3 spécialités A la fin du 3^{ème} trimestre, vous vous connecterez à nouveau sur votre compte CYCLADES pour choisir la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première
Baccalauréat technologique	INDIVIDUEL CNED SCOLAIRE	STMG / ST2S STI2D / STD2A STHR	Le choix de la série détermine les 3 spécialités dont la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première
		STL	Le choix de la série STL détermine 2 spécialités. La spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première est obligatoirement biochimie biologie. En terminale, en plus de la spécialité Physique-chimie, mathématiques, vous choisirez une spécialité parmi : Biochimie, biologie, Biotechnologie ou Sciences Physiques Chimiques en Laboratoire
		S2TMD	Le choix de la série S2TMD détermine la spécialité non poursuivie en terminale évaluée en fin de première. Vous choisirez 2 autres spécialités : <ul style="list-style-type: none">▪ Culture et sciences chorégraphiques + pratique chorégraphique▪ Culture et sciences musicales + pratique musicale▪ Culture et sciences théâtrales + pratique théâtrale

☛ A la fin de cette notice, vous trouverez un récapitulatif des épreuves de spécialités au BCG et BTN ainsi que la nature des épreuves.

8. NOUVEAUTES 2026

☛ Épreuve anticipée de mathématiques aux baccalauréats général et technologique

Les candidats aux baccalauréats général et technologique en classe de première passent une épreuve terminale anticipée de mathématiques (épreuve écrite, 2 heures, coefficient 2) à compter de l'année scolaire 2025-2026, au titre de la session 2027 des baccalauréats.

➔ <https://eduscol.education.fr/4230/epreuve-anticipee-de-mathematiques-aux-baccalaureats-general-et-technologique>

☛ STI2D : partie pratique

L'épreuve d'ingénierie, innovation et développement durable comportera deux parties à partir de la session 2026 :

- une partie écrite, d'une durée de 3 heures 30 minutes, notée sur 20 points et affectée d'un coefficient 9 ;
- une partie pratique, d'une durée de 2 heures, notée sur 20 points et affectée d'un coefficient 7.

➔ https://sti.eduscol.education.fr/concours_examens/epreuve-pratique-bac-sti2d-2i2d-2026#fichiers-liens

9. EPREUVES OPTIONNELLES

En choisissant une épreuve optionnelle, vous vous **engagez** à subir cette épreuve en première et/ou en terminale, suivant votre choix de forme de passage.



Les épreuves pourront être organisées en dehors de votre département, ou dans une autre académie.



Toutes les notes seront comptabilisées (même inférieures à 10/20) et affectées d'un coefficient 2 qui s'ajoute aux coefficients classiques de 100. Une absence comptera pour 00/20.

☛ A la fin de cette notice, vous trouverez un récapitulatif des épreuves optionnelles.

9. AMENAGEMENTS D'ÉPREUVES

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez la mise en place d'un aménagement d'épreuves d'examen. Les candidats concernés établiront leur demande sur l'application INCLUSCOL, à partir **du 13 octobre 2025** : www.ac-reims.fr, rubrique Scolarité/Etudes, Examens, Examens et situation de handicap. **Les dates de fermeture du serveur seront communiquées prochainement.**

Un étalement de session peut être demandé au titre du handicap ou pour les sportifs de haut niveau.

➔ <https://eduscol.education.fr/4249/incluscol-application-des-demandes-d-amenagements-d-examen>

10. INFORMATIONS PRATIQUES

A. DOCUMENTS

Tous les documents (convocations, décisions d'aménagements d'épreuves, copies et relevé de notes) vous seront transmis exclusivement sur votre espace CYCLADES.

Un courriel vous sera alors adressé à l'adresse pour votre inscription.

Vous consulterez régulièrement cette boîte mail et votre compte CYCLADES.

Il est déconseillé de changer d'adresse mail.

C. Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2025-2026

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2418442N>

B. CONVOCATIONS

Sur votre espace CYCLADES, vous recevrez plusieurs convocations en mai et en juin 2026.

Si vous n'avez pas de convocation 2 semaines avant les épreuves, signalez-le au Rectorat de Reims :

Bac général : ce.dec1bcg@ac-reims.fr

Bac technologique : ce.dec1btn@ac-reims.fr



CALENDRIER

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo36/MENE2525995N>



Vous pouvez nous contacter par mail

Bac général : ce.dec1bcg@ac-reims.fr

Bac technologique : ce.dec1btn@ac-reims.fr

Vérification des données Cyclades

Identification Informations candidature Qualification présentée Informations supplémentaires Epreuves Récapitulatif

N° candidat 02342373333
N° inscription 001 Version 01
Etat candidature Inscrit
Créée le 17/10/2023 09:53

Qualification présentée

Qualification présentée Baccalauréat général
Enseignements Mathématiques
Sciences économiques et sociales
Physique-chimie
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère Mathématiques

Forme de passage Evaluations ponctuelles en 1ère et terminale y compris EPS

Deux choix proposés :
▪ Evaluation ponctuelle en Terminale uniquement sur le programme cycle
▪ Evaluation en 1ère et en Terminale

Identification du candidat

Civilité MADAME
Nom de famille DUPONT
Nom de naissance
Nom d'usage -
Nom marital par exemple
Prénoms Marie
INE -
Date de naissance 01/01/2007
Commune de naissance RENNES
Département, DOM ou COM de naissance 035
Pays de naissance FRANCE (DONT OUTRE-MER)
Nationalité Français

Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance doivent être identiques à la carte d'identité. Ces éléments figureront sur le diplôme.

Adresse et contact

Adresse rue de Rennes
35000 RENNES
FRANCE (DONT OUTRE-MER)
Téléphone personnel mobile 0800000000
Téléphone personnel -
Adresse mail adresse@gmail.com

Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace du candidat.

Situation du candidat

Catégorie socio-professionnelle Artisans d'un représentant légal

Informations candidature

Catégorie du candidat INDIVIDUEL
Votre établissement INDIVIDUELS RENNES - RENNES (035306SE)
Handicap Non

A choisir suivant la zone géographique souhaitée

Sportif de haut niveau ou sportif espoir ou sportif des collectifs nationaux Non
Candidat allophone Non

Oui = si vous avez déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap OU si vous allez déposer une demande d'aménagements

Epreuves

Epreuve(s) obligatoire(s)

Epreuve terminale anticipée de Français	Inscrit	Ponctuel
T001 - Français écrit	Inscrit	Ponctuel
T002 - Français oral	Inscrit	Ponctuel

Evaluations passées au titre du contrôle continu 1ère

IP001 - Histoire - Géographie	Inscrit	Ponctuel
IP002 - Enseignement moral et civique	Inscrit	Ponctuel
IP003 - Langue vivante A - Anglais	Inscrit	Ponctuel
IP004 - Langue vivante B - Espagnol	Inscrit	Ponctuel
IP005 - Enseignement scientifique	Inscrit	Ponctuel
IP014 - Mathématiques	Inscrit	Ponctuel

Epreuve(s) facultative(s)

Enseignement(s) facultatif(s) 1ère	
EP001 - Enseignement optionnel - Arts	Non Inscrit
EP002 - Enseignement optionnel - Education physique et sportive	Non Inscrit
EP003 - Enseignement optionnel - Langue des signes Française	Non Inscrit
EP004 - Enseignement optionnel - Langue vivante C	Non Inscrit
EP005 - Enseignement optionnel - Latin	Non Inscrit
EP006 - Enseignement optionnel - Grec	Non Inscrit

Précédent Suivant Enregistrer Annuler



Aucune modification d'inscription ne sera prise en compte après la fin de la période d'inscription.

Mon inscription est vérifiée et exacte et je suis alors inscrit.

Votre inscription est alors enregistrée. Vous pouvez visualiser et éditer votre récapitulatif d'inscription. Vous veillerez à noter votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription.

Pièces justificatives



Dans le compte candidat CYCLADES, dans la rubrique « Mes justificatifs », déposez les pièces qui vous seront demandées **avant le 28 novembre 2025** :

- **Récapitulatif d'inscription daté et signé ;**
- **Copie de votre carte d'identité (recto/verso) ou de votre passeport ou titre de séjour ;**
- **Attestation pour les candidats sportifs de haut niveau.**

En cliquant sur « j'ai fourni toutes les pièces », vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces.

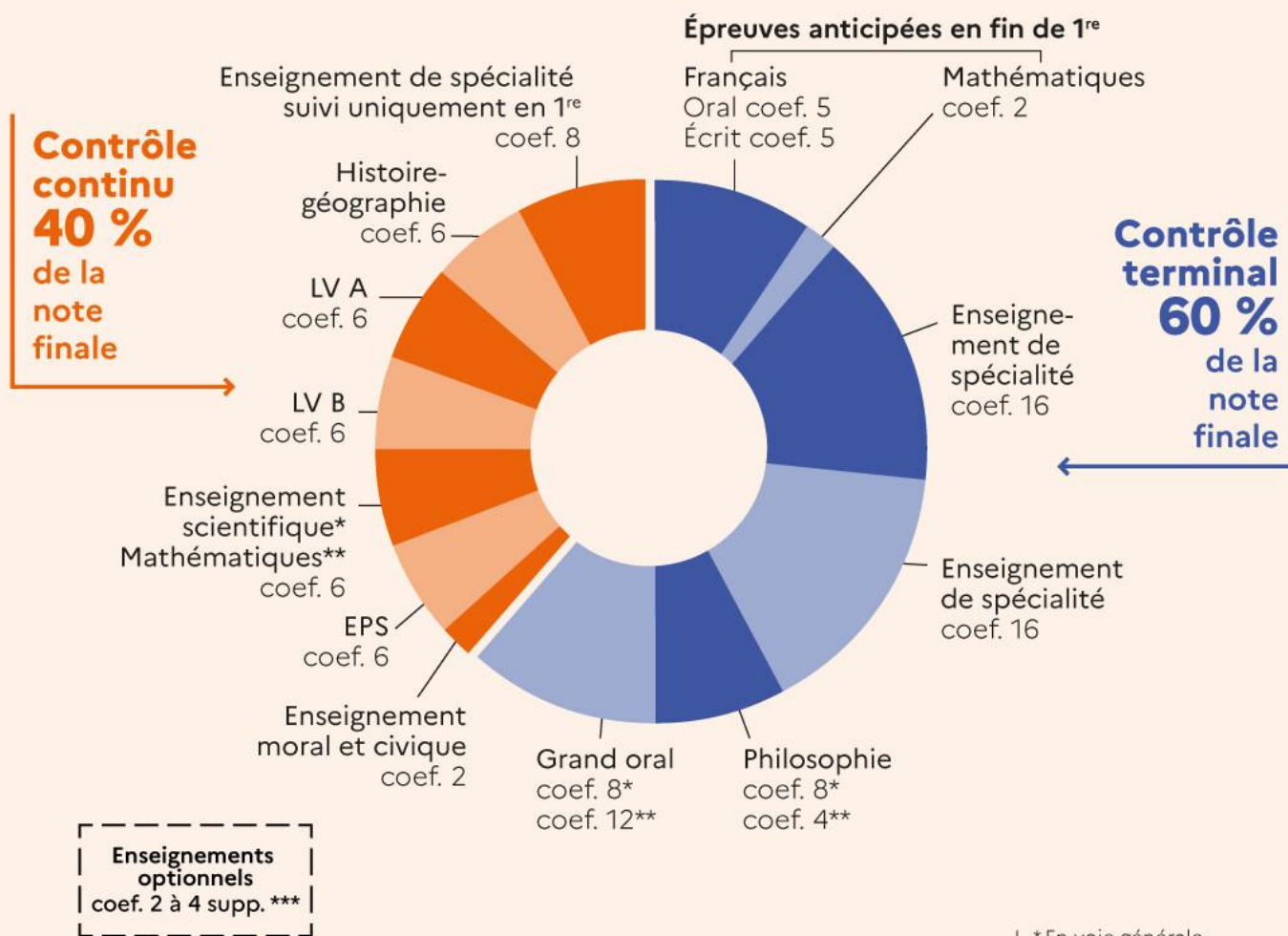


Votre inscription sera effective dès lors que vous l'aurez validée, et que les pièces auront été téléversées dans votre espace CYCLADES au plus tard le **28 novembre 2025**.

Synthèse de la répartition des coefficients pour le calcul de la note au baccalauréat (à compter de la session 2027)

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



MENESR - Septembre 2025

* En voie générale
** En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL Épreuves ponctuelles des enseignements (EDS)

📖 Note de service du 29/07/2021 (EDS uniquement suivi en 1ère) : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121284N.htm>

📖 Détail des épreuves terminales sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general>

	EDS suivi uniquement en classe de première	EDS de la classe de terminale	Épreuve orale de contrôle (rattrapage)
Arts - Arts du cirque	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30 (préps. 0h30)	0h30 (préps. 0h30)
Arts - Arts plastiques	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30 (préps. 0h10)	0h30 (préps. 0h30)
Arts - Cinéma-audiovisuel	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30	0h30 (préps. 0h13)
Arts - Danse	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30 (préps. 0h30)	0h30 (préps. 0h30)
Arts - Histoire des arts	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30	0h30 (préps. 0h30)
Arts - Musique	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30	0h30
Arts - Théâtre	👤 0h30	👤 3h30 👤 0h30 (préps. 0h30)	0h30 (préps. 0h30)
Biologie-écologie	👤 2h00	👤 3h30 P 1h30	0h20 (préps. 0h20)
Éducation physique, pratiques et culture sportives	P 0h15 👤 0h15	👤 3h30 P / 👤 0h15 + 0h15	0h30 (préps. 0h30)
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	👤 2h00	👤 4h00	0h20 (préps. 0h20)
Humanités, littérature et philosophie	👤 2h00	👤 4h00	0h20 (préps. 0h20)
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	👤 0h20	👤 3h30 👤 0h20	0h20 (préps. 0h20)
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	👤 0h15 (préps. 0h30)	👤 4h00	0h20 (préps. 0h20)
Mathématiques	👤 2h00	👤 4h00	0h20 (préps. 0h20)
Numérique et sciences informatiques	👤 2h00	👤 3h30 P 1h00	0h20 (préps. 0h20)
Physique-chimie	👤 2h00	👤 3h30 P 1h00	0h20 (préps. 0h20)
Sciences de la vie et de la Terre	👤 2h00	👤 3h30 P 1h00	0h20 (préps. 0h20)
Sciences de l'ingénieur	👤 2h00	👤 3h30 P 1h00	0h20 (préps. 1h00)
Sciences économiques et sociales	👤 2h00	👤 4h00	0h20 (préps. 0h30)

👤 Épreuve écrite

👤 Épreuve orale

P Épreuve pratique

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE - Epreuves ponctuelles d'enseignements de spécialité (EDS) par série

📖 Notes de service relatives aux EDS suivis uniquement en classe de première : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121285N.htm> / <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo45/MENE2133132N.htm>

📖 Détail des épreuves sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/768/baccalaureat-technologique>

	EDS	Modalité de l'épreuve ponctuelle	Epreuve orale de contrôle (rattrapage)
STMG	EDS suivi uniquement en classe de première	Sciences de gestion et numérique : 📖 ²⁾ 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Management, sciences de gestion et numérique : ✍️ 4h00	20 mn (prépa. 40 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Droit et économie : ✍️ 4h00	20 mn (prépa. 20 mn)
ST2S	EDS suivi uniquement en classe de première	Physique-chimie pour la santé : ✍️ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Chimie, biologie et physiopathologie humaines : ✍️ 4h00	30 mn (prépa. 30 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Sciences et techniques sanitaires et sociales : ✍️ 3h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STI2D	EDS suivi uniquement en classe de première	Innovation technologique : 📖 ²⁾ 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Ingénierie, innovation et développement durable avec un enseignement spécifique au choix : AC - EE - ITEC – SIN : ✍️ 3h30 + 🖱️ 2h00	20 mn (prépa. 1h)
	EDS de la classe de terminale n°2	Physique-chimie et mathématiques : ✍️ 3h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STL	EDS suivi uniquement en classe de première	Biochimie-biologie : ✍️ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire : ✍️ 3h00 + 🖱️ 3h00	20 mn (prépa. 20 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Physique-chimie et mathématiques : ✍️ 3h00	30 mn (prépa. 30 mn)
STHR	EDS suivi uniquement en classe de première	Enseignement scientifique alimentation-environnement : ✍️ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Économie-gestion hôtelière : ✍️ 4h00	20 mn (prépa. 40 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement : ✍️ 2h00 + 🖱️ 4h00	20 mn (prépa. 30 mn)
STD2A	EDS suivi uniquement en classe de première	Physique-chimie : ✍️ 2h00	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Analyse et méthodes en design : ✍️ 4h00	20 mn (prépa. 20 mn)
	EDS de la classe de terminale n°2	Conception et création en design et métiers d'art : 🖱️ 4h00	-
S2TMD	EDS suivi uniquement en classe de première	Économie, droit et environnement du spectacle vivant : 📖 ²⁾ 20 mn	-
	EDS de la classe de terminale n°1	Culture et sciences chorégraphiques*, ou musicales, ou théâtrales* : ✍️ 4h00	30 mn (prépa. 30 mn*)
	EDS de la classe de terminale n°2	Pratique chorégraphique, ou musicale, ou théâtrale : 🖱️ 50 mn	-

* temps de préparation de 30 mn uniquement pour Culture et sciences chorégraphiques et Culture et sciences théâtrales.

Epreuve écrite ✍️


Epreuve pratique 🖱️


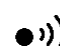





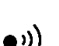

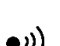






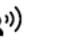

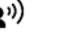

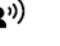

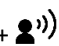

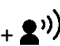

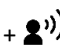
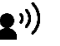

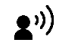

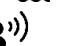




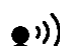
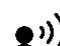




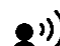


Epreuve orale 📖²⁾

BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Épreuves ponctuelles des enseignements optionnels

 Note de service du 25/10/2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>


 Note de service du 23/03/2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo15/MENE2205797N.htm>


	Évaluation en fin de classe de première	Évaluation en fin de classe de terminale	Évaluation en fin de cycle terminal
Arts - Arts plastiques ¹	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)
Arts - Cinéma-audiovisuel ¹	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)
Arts - Danse ¹	 +  0h30 (sans prépa.)	 +  0h30 (sans prépa.)	 +  0h30 (sans prépa.)
Arts - Histoire des arts ¹	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)	 0h30 (sans prépa.)
Arts - Musique ¹	  0h30 (+ prépa. 0h30)	  0h30 (+ prépa. 0h30)	  0h30 (+ prépa. 0h30)
Arts - Théâtre ¹	 +  0h30 (sans prépa.)	 +  0h30 (sans prépa.)	 +  0h30 (sans prépa.)
Éducation physique et sportive	  sauvetage aquatique 0h15	  badminton 0h15	  badminton + sauvetage aquatique 0h20
Langue des signes française	 0h10 (sans prépa.)	 0h10 (sans prépa.)	 0h10 (sans prépa.)
Langue vivante C ^{1, 2}	 0h10 (sans prépa.)	 0h10 (sans prépa.)	 0h10 (sans prépa.)
Langues et cultures de l'Antiquité (grec ou latin) ¹	 0h15 (+prépa. 0h30)	 0h15 (+prépa. 0h30)	 0h15 (+prépa. 0h30)
Mathématiques complémentaires <i>Baccalauréat général uniquement</i>		 0h30 (+prépa. 0h30)	
Mathématiques expertes <i>Baccalauréat général uniquement</i>		 0h30 (+prépa. 0h30)	
Droits et grands enjeux du monde contemporain ¹		 0h20 (sans prépa.)	


¹ Épreuves pour lesquelles un ou des documents sont à présenter au jury par le candidat


² Peuvent être choisies au titre de la LVC les langues suivantes : allemand - anglais - arabe - chinois - espagnol - italien - japonais - néerlandais - portugais - russe

 épreuve orale

 pratique musicale

 pratique de la langue des signes française

 composition chorégraphique

 pratique théâtrale